

- Faculté des sciences
- www.unine.ch/sciences

Séminaire thématique: Début et fin de la vie (3BL1226)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Propédeutique en médecine (*)	Séminaire: 1 j	Voir ci-dessous	10

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Professeur Daniel Kraus, Natalia Cossentino, Astrid Pilottin

Contenu

Le but du séminaire est de donner aux étudiant-es une première approche des thématiques précitées et de leur présenter l'occasion de s'essayer au raisonnement juridique et éthique.

La matinée de ce séminaire sera consacrée au début de la vie. Les thématiques abordées incluront la procréation médicalement assistée, ses différentes méthodes, ainsi que les dérives potentielles de cette pratique, notamment sous la forme de l'eugénisme libéral. Ces sujets seront traités sous un angle éthique et juridique.

Dans un premier temps, les étudiant-es se familiariseront avec ces questions à travers des lectures obligatoires ainsi que deux conférences données par des expert-es. La matinée se clôturera par des workshop interactifs où les étudiant-es prendront une part active au débat. En groupe, ils devront prendre position sur de petits cas pratiques et discuter ensuite des solutions proposées.

L'après-midi sera consacré à la fin de vie, avec un focus sur le suicide assisté et l'euthanasie, également étudiés sous un angle éthique et juridique. Selon le même format que la matinée, les étudiant-es devront effectuer des lectures obligatoires, assister à deux conférences, puis participer à un workshop au cours duquel ils seront amenés à débattre et à défendre une position sur des cas pratiques.

Forme de l'évaluation

Ecrit de 4 heures pour l'ensemble du module MICS

Documentation

Les lectures obligatoires seront communiquées durant le semestre, en temps voulu

Pré-requis

Aucun

Forme de l'enseignement

Séminaire d'une journée (*)

Cette matière est combinée avec d'autres matières pour l'évaluation

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Distinguer Les problématiques actuelles rencontrées actuellement dans le droit de la PMA
- Distinguer Le droit applicable en début et fin de vie
- Evaluer Quand le droit Suisse permet l'assistance au suicide
- Questionner Les choix du législateur dans ces domaines

(*) Cette matière est combinée avec d'autres matières pour l'évaluation